

Etude de cas dans deux structures de conseil en élevage



CONTEXTE

La transition agroécologique interroge directement les modalités de l'accompagnement en agriculture



L'agriculture agroécologique implique des changements de pratiques de la part des agriculteurs. Pour eux, cette transition peut engendrer un gros virage autant économique, technique que social et susciter de nombreuses questions.

En parallèle, les organismes en charge du conseil en élevage s'interrogent sur l'évolution des besoins des éleveurs en matière d'accompagnement et la nécessité de transformation des pratiques de leurs conseillers.

C'est pourquoi il nous semble pertinent d'interroger la transformation du conseil en élevage dans un contexte de transition agroécologique à travers la modification des pratiques des conseillers.

Si les questions du conseil et de l'accompagnement en agriculture sont étudiées depuis longtemps, la transition agroécologique est un processus de transition complexe, incertain et indéterminé qui reste encore aujourd'hui débattu au sein de la profession agricole et de la société. Elle conduit à revisiter les finalités, les postures et les pratiques mêmes du conseil. Enfin, si de nombreux travaux ont été réalisés à ce sujet sur les conseillers en grande culture, peu ont été menés jusqu'à présent dans le domaine du conseil en élevage.



PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

En quoi la transition agroécologique conduit les conseillers en élevage à modifier leurs pratiques ?

A l'occasion d'un bilan organisé dans le cadre du PEI* DIAL** dans le Sud-Aveyron, le Service Élevage de la Confédération Générale de Roquefort (SECGR) et l'Entente Interdépartementale Causses-Cévennes (EICC) ont manifesté leur intérêt pour conduire une réflexion sur la transformation du conseil en élevage au sein de leur organisme ou de leur réseau de partenaires, sur leurs territoires.

Cette thématique faisait en effet écho aux problématiques rencontrées par ces structures :

- Freins au changement vers la transition agroécologique rencontrés en interne, autant liés à des aspects économiques de filière qu'à des interrogations sur le métier de conseiller,
- Questionnements autour du conseil technique délivré sur le territoire des Causses et Cévennes, notamment sur le volet pastoralisme.

La question de recherche a été co-élaborée entre les chercheurs du projet ATA-RI et ces deux partenaires. La méthode, élaborée par les chercheurs, a ensuite été discutée avec les partenaires.



© Confédération Générale de Roquefort



TERRAINS D'ÉTUDE ET MÉTHODE

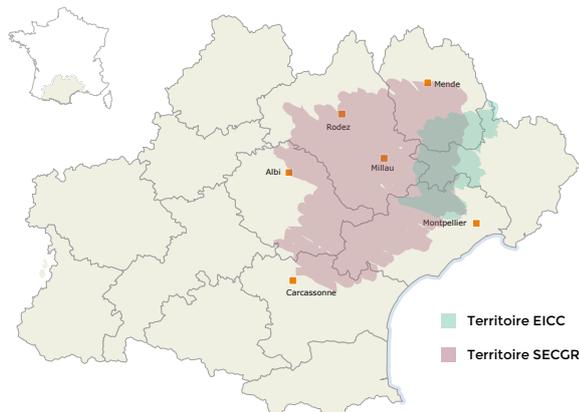
Présentations des partenaires de l'étude

EICC

L'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes est la collectivité, gestionnaire délégué de l'Etat, dont la mission est de suivre et d'accompagner la mise en oeuvre des orientations de gestion du territoire Causses et Cévennes reconnu patrimoine de l'humanité en 2011 « paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen ».



© Vincent Thenard



SECGR

La Confédération Générale de Roquefort réunit **les producteurs de lait de brebis et les industriels de Roquefort ; organisme de Défense de l'AOC.**

Le Service Élevage rassemble 65 salariés en charge du contrôle laitier, l'amélioration génétique, l'insémination artificielle, les conseils techniques et économiques, les expérimentations et développement informatique



© Laurent Hazard

Méthodologie de l'étude

EICC

- Des **entretiens exploratoires** : personnes référentes de l'EICC, et acteurs du territoire Causses et Cévennes.
- Des **entretiens compréhensifs** de 13 conseillers en élevage, acteurs du conseil agricole sur le territoire des Causses et Cévennes.



Un guide d'entretien en trois parties :

Les systèmes d'élevage

Le conseil aux éleveurs : les pratiques actuelles

Les évolutions du métier et des demandes



TERRAINS D'ÉTUDE ET MÉTHODE

Méthodologie de l'étude

SECGR

- Des **entretiens exploratoires** auprès de personnes référentes du service, et d'éleveurs.
- **3 entretiens collectifs d'éleveurs** sur les secteurs de Réquista, Saint-Affrique et Sud Lozère.
- **3 journées d'ateliers participatifs** animées par les chercheurs de l'étude avec deux groupes différents :
 - 10 conseillers sur le secteur Saint-Affrique / Sud Lozère Réquista
 - 9 conseillers sur le secteur de Réquista

Différentes conceptions des conseillers de la transition agroécologique selon les contextes et les secteurs. Elle est souvent associée aux problématiques de changement climatique, et parfois à la conversion à l'AB.



Echanges sur « Qu'est-ce que la transition agroécologique pour vous ? »

Un mot par post-it pour avoir un panorama de ce que ce concept rassemble



Echanges sur « La transformation du conseil en élevage dans un contexte de transition agroécologique »

Un mot par post-it pour décrire comment cela se traduit pour eux sur le terrain et en quoi cette transition agroécologique modifie leurs pratiques.



Réalisation, par chacun, d'une frise chronologique des activités réalisées au long de l'année.



Identification, description et décorticage de situations de conseil au cours desquelles ils ont dû changer leurs pratiques de conseil.

Echanges en groupe, puis exercices en binôme, sur des situations concrètes



Brainstorming sur « le conseil de demain »



Une quatrième journée prévoyait de réunir les éleveurs et les conseillers pour une mise en débat des résultats obtenus mais a dû être annulée en raison des conditions sanitaires de 2020.



Le déroulé de ces ateliers est inspiré en partie de travaux sur les transformations du conseil en grandes cultures (Guide l'Agroseil). Ces travaux identifient des situations de conseil : ce que le conseiller retient du contexte en fonction d'une orientation de son action en vue d'agir efficacement.

Cerf M., Omon B., Guillot M.-N., Olry P., Petit M.-S., 2013, [Guide « L'Agroseil »](#) - Vademecum pour échanger sur le métier de conseiller ou animateur en agronomie, RMT Systèmes de culture innovants, 64 pages



Analyse

1^{ère} étape : codage thématique des entretiens et ateliers enregistrés à l'aide du logiciel NVIVO : pour chacun des grands thèmes de l'entretien ou de l'atelier, repérage des « sous-thèmes abordés » par les participants (exemples : la conversion à la bio, la gestion du pâturage, les formations, la relation conseiller-éleveurs, etc...) et de comment ils sont abordés.

2^{ème} étape : l'analyse repose ensuite sur des allers-retours entre le matériau collecté et codé, la formalisation d'une « théorie » interprétative et la littérature scientifique sur des sujets similaires.



LES RÉSULTATS

1 LA TRANSFORMATION DU « CONTENU » DU CONSEIL

Dans ce contexte de transition agroécologique, les éleveurs s'interrogent sur leurs pratiques et leur système d'exploitation. Ils sollicitent les conseillers sur des thématiques plus diverses que celles habituellement abordées (alimentation du troupeau, performances, ...). En particulier, ils les interrogent sur : la production végétale et le changement climatique, la remise en question de leurs pratiques de reproduction des troupeaux, la prise en compte de ces changements dans l'adaptation génétique de leurs troupeaux et les productions végétales dans le cas de la conversion en bio, la gestion de l'herbe et des surfaces pastorales, etc... L'organisation du travail est aussi un thème qui est abordé avec les éleveurs ainsi que leurs relations aux filières et aux consommateurs.

L'évolution des thématiques abordées au cours du conseil est la porte ouverte à une multitude de nouveaux sujets entrecroisés les uns avec les autres en lien direct avec la transition agroécologique. Le contenu du conseil n'est plus essentiellement technique. Il aborde également des sujets sociaux, sociétaux et d'organisation du travail. **Ces résultats montrent l'importance qu'il y a à développer une approche globale du conseil.**

L'élargissement des thématiques sur lesquelles sont sollicités les conseillers les conduit à s'interroger sur leurs connaissances, leurs compétences voire leur légitimité.

« Enfin moi personnellement je me sens très démunie sur certaines thématiques, notamment sur ce qui est travail du sol, et techniques culturales. Je suis beaucoup plus à l'aise pour conseiller les éleveurs quand on parle de l'animal, en plus moi l'animal c'est vraiment mon truc. »

2 DEUX ATTITUDES DISTINCTES DANS LE CHANGEMENT DE POSTURE DES CONSEILLERS

A partir de ce que les conseillers expriment sur comment ils font concrètement pour répondre à cet élargissement des sollicitations, **nous avons identifié qu'ils oscillent entre deux positions bien distinctes :**

- **se former ou rechercher des informations**
- ou, **s'appuyer sur les expériences des éleveurs et, selon leur compétence dans le domaine, la mise en place d'expérimentations sur le terrain.**

Ces expérimentations peuvent être menées en collectifs au sein desquels un partage d'expérience est en outre possible.

« Je crois que c'est la pire des choses, que de ne pas pouvoir répondre à la demande de notre client. Il nous demande un conseil, si on ne l'a pas, il faut aller le chercher. »

« On a édité un guide des témoignages d'adaptation au changement climatique d'éleveurs »

« Depuis 2 ans, là, ça sera la troisième année, il y a des expérimentations sur les dérobes fourragères à pâturer, et les méteils protéiques récoltés matures. »



LES RÉSULTATS

Ces deux attitudes révèlent des postures assez différentes allant d'un attachement encore très fort à une démarche de conseil prescriptive, à une posture de production de connaissances situées et à des postures d'accompagnement (déf. ci dessous) des éleveurs. La posture de production de connaissances situées se traduit par la mise en place d'expérimentations en collaboration plus ou moins fortes selon les cas avec les éleveurs concernés ou par la valorisation des expériences des éleveurs et des échanges entre pairs.

Elles manifestent aussi le passage d'un conseil strictement individuel à la mise en place de collectifs pour favoriser les échanges entre éleveurs (pratique déjà plus ou moins développée selon la structure concernée).



Accompagner une personne ou un groupe, c'est aider à identifier les besoins individuels et/ou collectifs, clarifier là où la personne ou le groupe souhaite aller, et cheminer ensemble pour y parvenir.

Définition adaptée de la fiche mémo *Accompagner Covalience*, 2021 <http://itab.asso.fr/downloads/covalience/fiche-omega.pdf> et de Paul M. 2016. *La démarche d'accompagnement ; repères méthodologiques et ressources théoriques*. Ed De Boeck.

3

LA PLACE DE L'OUTIL DANS LA RELATION DE CONSEIL

La place de l'outil dans le conseil est abordée très différemment selon les structures.

Pour les uns, c'est un compagnon de travail : les conseillers interviennent sur les fermes avec des outils informatiques très élaborés de suivi des performances, suivi de la qualité du lait, de calcul des rations alimentaires, etc...

Les autres n'y font que très peu référence. Le besoin de produire une connaissance plus située, réinterroger le fonctionnement des outils et leur mode de conception. Il devient nécessaire de pouvoir les faire évoluer chemin faisant et de prendre en compte les expérimentations menées sur les terrains. La posture du conseiller tendant à évoluer d'un transfert de connaissances à une discussion avec l'éleveur sur la base des résultats obtenus sur son exploitation, l'outil doit devenir beaucoup plus accessible et « convivial » pour être un support de dialogue entre éleveur et conseiller. Au-delà, il apparaît nécessaire de développer des outils qui offrent une vision globale des fermes et non plus une vision très sectorielle.

« Voilà, aujourd'hui, c'est que l'éleveur, vu qu'il a des compétences aussi fortes que les nôtres, il puisse suivre ce qu'on fait sur écran. Donc avoir des logiciels beaucoup plus agréables à regarder, beaucoup plus compréhensifs. »

« Une fois, un éleveur m'a dit « mais avec l'ordinateur tu ne peux pas le savoir ? ». Je lui ai dit « Pour le sortir dans l'ordinateur, il faudrait que tu me donnes la donnée pour que je puisse la saisir, l'ordinateur il n'invente pas les trucs comme ça » »



Cette thématique a été abordée lors d'un atelier participatif en ligne
« Quelle(s) place(s) des références et des outils dans l'accompagnement de la transition agroécologique des systèmes agricoles ? »
Pour en savoir plus rendez-vous sur le site psdr-occitanie.fr rubrique «[Evènements](#)»



LES RÉSULTATS

4

LA VOLONTÉ DE DÉVELOPPER PLUS DE COLLABORATIONS

Face aux évolutions des demandes des éleveurs, les conseillers ressentent le besoin que certains d'entre eux soient spécialisés sur les nouvelles thématiques techniques qui leur sont soumises (« production végétale », « gestion des sols », ...) d'autant plus s'ils souhaitent développer une approche plus globale des fermes.

Les résultats mettent en lumière qu'il y a deux écoles autour de cette question de la spécialisation:

- un organisme peut faire le choix de spécialiser ses techniciens afin d'avoir toutes les ressources nécessaires au sein de ses services et ainsi coordonner les conseillers entre eux ;
- il peut choisir de faire appel à des organismes extérieurs et chercher ainsi à mettre en place des partenariats à l'échelle d'un territoire.

Quelque soit la stratégie retenue, **c'est donc la question de la coordination entre conseillers qui est posée, au sein des organismes ou entre organismes au sein des territoires.** Une question qui n'est pas nouvelle* mais qui se pose de manière très explicite dans le contexte de la transition agroécologique.

« Là où je sens que ça évolue, c'est le partenariat, et le fait qu'on ne peut pas tout faire tout seul. Et qu'on sera obligé d'être plusieurs intervenants, à un moment donné, pour résoudre des problématiques chez les éleveurs. »

« Un conseiller qui aura des approches globales sera obligé de travailler avec des spécialistes. »



© Chambre d'agriculture de l'Aveyron



CONCLUSION & PERSPECTIVES

Une activité réflexive sur le conseil en élevage

Au cours de ce travail, les chercheurs ont organisé et accompagné une activité réflexive d'une partie des acteurs du conseil en élevage œuvrant sur la zone « Roquefort » et le territoire Causses et Cévennes.

Le travail qui a pris place dans des ateliers participatifs pour les conseillers du SECGR alimente la réflexion menée au sein de ce service pour définir de nouvelles orientations à donner au conseil en élevage dans un contexte de transition agroécologique. Au-delà, il a permis une certaine sensibilisation des conseillers participants à la transition agroécologique.

* Travaux de Nathalie Couix en 2002 : Couix, N. (2002). Concerted approach to land-use management : developing common working procedures. A Cevennes case-study (France). Land Use Policy, 19 (1), 75-90. 6



CONCLUSION & PERSPECTIVES

Lauréline Drochon, animatrice technique au SECGR



« Tout d'abord, les ateliers menés ont permis aux techniciens de parler de leur métier, d'échanger sur leurs vécus, leurs ressentis : ce sont de nouvelles habitudes qu'il est important d'enclencher en interne dans le cadre de la transition agroécologique. En effet, il nous faut trouver de nouveaux moyens de communiquer entre nous, de mieux faire circuler l'information, de prendre du recul en collectif, d'identifier ce qui pose difficulté et de surmonter ces difficultés en collectif... ce que permet ce type d'ateliers.

De plus, ces ateliers ont permis de sensibiliser des techniciens à la transition agroécologique. Nous avons pu constater un intérêt croissant pour les nouvelles thématiques et prestations que nous mettons en place pour répondre aux besoins des éleveurs en termes d'agroécologie.

Plus globalement, les résultats du travail de recherche mené ont conforté les nouvelles orientations autour de la transition agroécologique prises au sein du Service Élevage.»

[Lien vers la vidéo de son intervention lors de l'atelier du 10.02.2021](#)

S'il n'a pas été possible de mettre en place le même type d'atelier avec les acteurs du conseil en élevage sur le territoire Causses et Cévennes, les entretiens très riches qui ont été conduits ont permis d'apporter des

éléments importants de compréhension des pratiques de chacun de ces acteurs. Ces éléments peuvent, comme précédemment, alimenter la réflexion au sein de l'EICC en termes de stratégie d'actions sur le territoire concerné.

Amandine Priac, Chargée de mission Agropastoralisme, EICC



« Nous retenons un premier enseignement de ce projet, tiré dès la phase de mise en oeuvre : la complexité de mobiliser collectivement les acteurs du conseil sur le territoire et ce, spécifiquement sur leurs pratiques. Élément d'autant plus intéressant à retenir qu'une des conclusions du projet porte sur l'intérêt de développer plus de collaborations entre les différents organismes de conseil du territoire.

Autre résultat clé pour nous : le besoin d'un mandat clair (et la notion même de mandat !) comme un préalable ou une étape indispensable à la mutation en profondeur du conseil, tant dans sa conception que dans les pratiques. L'expression et le partage des positionnements et des stratégies d'action voulues par les élus et les décideurs concernant l'agroécologie pourraient contribuer à une meilleure intégration du pastoralisme dans l'accompagnement technique réalisé par les techniciens et animateurs auprès des éleveurs.

Au sein de l'EICC, ces résultats viennent alimenter les pistes d'action du prochain plan de gestion en cours d'écriture. Ils font écho à deux axes forts déjà identifiés qui sont l'appropriation des enjeux du territoire des C&C par les différents acteurs locaux et le besoin d'une stratégie territoriale partagée pour plus de synergies entre acteurs.»

Dans tous les cas, il est important de retenir que cette transformation des pratiques du conseil en élevage se fait progressivement en interaction avec les questionnements et la

transformation des pratiques des agriculteurs, qui se manifestent sur les terrains mais aussi dans les organismes auxquels appartiennent les conseillers.



CONCLUSION & PERSPECTIVES

Transition agroécologique : quel mandat pour les conseillers ?



Le travail réalisé a montré que selon les secteurs, les acteurs du conseil sont plus ou moins sensibilisés à la notion de transition agroécologique.

Au-delà de ce constat, la question des mandats qui sont formulés aux conseillers est posée. Selon le guide l'Agroconseil, le mandat est l'acte par lequel une personne donne le droit à une autre d'agir en son nom et les mandats sont formulés par une diversité d'interlocuteurs du conseiller : leurs élus professionnels et leur direction, les agriculteurs avec lesquels ils travaillent directement, les pouvoirs publics, ... La transformation des pratiques des conseillers ne peut se faire qu'en relation avec

les mandats qui leur sont formulés.

Les actions (comme se former, faire du conseil collectif, travailler en binôme avec d'autres techniciens, passer d'une démarche prescriptive à de l'accompagnement, etc...) que vont pouvoir entreprendre les conseillers pour faire évoluer leurs pratiques vont dépendre, en partie, de ce ou ces mandats.

D'où l'importance d'engager une réflexion à tous les niveaux des organismes de conseil.

Organisation du conseil à l'échelle du territoire et transition agroécologique

Les résultats obtenus invitent enfin à se réinterroger sur l'organisation du conseil au sein des organismes et entre organismes à l'échelle du territoire dans un contexte de transition agroécologique.

La nécessité d'une approche plus globale des fermes a été mise en avant et amène à s'interroger sur la stratégie à adopter entre le renforcement d'une diversité de compétences au sein des organismes et la mise en place de collaborations et de partenariats au sein du territoire.

Une diversité de formes d'organisation est sans doute à imaginer sur les territoires en fonction des singularités de chacun, de leurs histoires et de leurs acteurs...



Pour aller plus loin

- Le **rapport complet** sur ces travaux « La transformation du conseil en élevage dans un contexte de transition agroécologique »
- La **vidéo de la présentation** de cette étude par Marine Leschiutta lors de l'atelier du 10 février 2021
- La **fiche 10 du corpus de fiches du projet ATA-RI** sont à retrouver sur le site PSDR4 Occitanie, dans la rubrique « Cas d'étude » du projet ATA-RI.

Auteurs de l'étude

- Marine Leschiutta et Nathalie Couix, UMR AGIR, INRAE

Auteurs du document

- Nathalie Couix, UMR AGIR, INRAE
- Lucie Viou, PSDR4 Occitanie

Plus d'informations :
www.psd4-occitanie.fr



Cette étude fait partie du projet de recherche ATA-RI, qui étudie la conception de l'accompagnement des transitions agroécologiques ; un projet de recherche cofinancé par INRAE et la Région Occitanie dans le cadre du programme PSDR4 Occitanie (2016-2021). 8